

## Demande remboursement crédit e tant que co-contractant

## Par crism71, le 08/10/2011 à 18:32

## Bonjour,

Je suis séparée de mon mari depuis 3 ans. J'ai accepté de me porter caution pour l'achat de son véhicule il y a 2 ans (en fait j'ai découvert plus tard que j'étais co-contractante).

il se trouve que n'ayant pas pu régler ses échéances sa voiture a été saisie au printemps. La maison de crédit ne m' adressé aucune lettre les mois précédents la saisie afin de m'in former de la situation.

Il y a 15 jours, un huissier vient chez moi avec un courrier d'assignation au TGI pour mise en hypothèque de ma maison en raison de 10800 d'impayé .

Je prends contact avec leur avocat et leur propose 5 000 euros et un échéncier pour le restant. Ils acceptent le chèque mais refusent la levée d'hypothèque, malgré les preuves de mes revenus fixes.

Que puis-je faire?

Est-il normal que je n'ai pas été avertie avant de la situation ?

Merci